

## DE NOTRE COIN DE TERRE

# Histoire d'une chanson

Dans le Jura comme ailleurs, il fut un temps où non seulement tout un chacun était chanteur à ses heures mais les compositeurs souvent gens du pays. Point de vedettes, de « monstres sacrés » inaccessibles, d'artistes qu'on va écouter religieusement dans des temples du spectacle, non, en ce temps-là, l'auteur d'airs populaires vivait parmi ceux de sa race, mêlé au peuple comme levain à la pâte. Le barde d'antan jouissait d'une juste considération, mais elle lui rapportait tout au plus un verre ou deux à boire en compagnie des « auditeurs-interprètes ». Chanter était alors une activité communautaire (qui survit sous forme de sociétés de chant), une manière de passer tout ou partie de certaines veillées familiales, de vivre quelques heures de fête, de communier par un festin sonore. Chanter, c'était aussi exprimer au mieux les sentiments et les idées de la population face à certains événements, le barde devenant alors porte-parole. Œuvres de circonstance, ces chansons-là n'étaient pas destinées à survivre, même si elles étaient populaires, très connues et aimées à une époque déterminée. C'est à une création de ce genre que je me suis intéressé, car les œuvres éphémères peuvent devenir témoignages généraux, documents ethnographiques, folkloriques ou historiques, l'histoire étant, parfois, l'assemblage plus ou moins harmonieux d'instant.

Connaître les origines d'une œuvre ne change rien à sa valeur intrinsèque, c'est évident. En revanche, il n'est pas inutile d'apporter un certain nombre d'informations sur les origines d'une chanson de circonstance, quel que soit son sujet, de recueillir les souvenirs de l'auteur, de rassembler les données historiques susceptibles de restituer l'œuvre dans le temps. Le premier contact que j'ai eu avec la chanson *Tchu l'effondrement di tunnel de lai Croux* date de 1977, fin de juin exactement. Cet été-là parut « Une centenaire : la ligne CFF Delémont-Delle 1877-1977 », brochure de 36 pages réalisée sous la direction de l'historien Marcel Rérat. Parmi les articles de différents auteurs, celui de Serge Farine consacré à l'effondrement du tunnel de La Croix survenu en 1943 ; en conclusion, il donne une reproduction partielle de la chanson précitée ; paroles patoises, traduction française et partition musicale. Passés les instants de gaieté nés de la lecture de ces paroles satiriques, tout retomba dans l'oubli temporaire de ma bibliothèque.

Le hasard voulut qu'il n'en fut pas ainsi très longtemps ; c'est en poursuivant des recherches sur les « Vêpres profanes » — des parodies religieuses chères à nos pères et quasiment perdues aujourd'hui — que j'ai rencontré l'auteur de *Tchu l'effondrement di tunnel de lai Croux*, Robert Voélin.

Contactant toutes personnes susceptibles de me faire découvrir ces rares témoins d'une tradition en perte, je demandai un jour au R. P. Gonzague s'il ne savait pas les « Vêpres de Montfaucon ». Ce digne et sympathique membre de l'Ordre des Capucins étant enfant de ce village, pourquoi ne pas lui poser une telle question, et ce même si les couplets de ces vêpres locaux n'ont rien d'évangélique ? Il ne put satisfaire ma curiosité, mais il me fit rencontrer un Ajoulot de ses amis, Robert Voélin. Le samedi 5 novembre 1977, le R. P. Gon-

zague nous accueillit au Centre Saint-François de Delémont et là, dans l'abri antiaérien, loin de tous les bruits, j'entendis Robert Voélin chanter pour la première fois. Deux jeunes gens de Bassecourt, J.-C. Willemin et J.-R. Beuchat, fonctionnaient comme techniciens pour enregistrer ce barde jurassien. Par cœur, durant plus d'une heure, il chanta des chansons inconnues de moi, de vieilles mélodies patoises ou françaises, des couplets satiriques et même les *Vêpres de Djeannat Dgentil*. Lorsque nous nous séparâmes, j'avais à la bouche le refrain de *Tchu l'effondrement di tunnel de lai Croux* transmis par son auteur avec la simplicité d'un campagnard jurassien pour qui la musique est aussi vitale que l'air. J'étais convaincu que Robert Voélin était un témoin du passé jurassien dont il fallait recueillir et transmettre le message simplement, sans préten-

tion, avec le seul souci de préserver une parcelle de culture populaire authentique. Le temps libre me manquant chroniquement (ce qui est, je le sais, un comble pour un « régent » !), Robert Voélin et moi avons dialogué par bandes magnétiques interposées. Avec une gentillesse qu'il faut signaler, il a répondu à toutes mes questions, évoquant avec soin et précision tout ce qui me semblait digne d'intérêt pour pouvoir comprendre ce fait : un paysan jurassien a écrit une chanson satirique sur l'effondrement d'un tunnel de chemin de fer.

Humble action, certes ; événement plus que secondaire, assurément ; détail infime aux yeux de l'histoire, sans nul doute. Et pourtant, lorsque Robert Voélin chanta pour moi, amateur incapable de l'accompagner, je sentis que cet homme avait un message à



communiquer, que ce charmant *Aidjolat* méritait que je fasse plus que l'écouter. Cet article n'est donc que le début de l'histoire d'une chanson, une histoire dont j'ignore la suite.

### Tchu l'effondrement di tunnel de lai Croix

L'Association pour la défense des intérêts du Jura (ADIJ) a consacré son numéro de novembre 1943 à un événement d'actualité qui fit pas mal de bruit dans le Jura : « L'effondrement du tunnel de La Croix ». Toutes les informations historiques de mon article sont tirées de cette étude due à Théodore de Weck, Charles Michaud et Henri Liechti.

Les Jurassiens d'un certain âge se souviennent bien de cet accident qui isola complètement l'Ajoie du reste de la Suisse en un temps bien troublé : la guerre sévissait à nos frontières. C'était un dimanche soir glacial, neigeux, le 7 février 1943. Vers 21 heures, le tunnel de La Croix s'effondra partiellement entre Saint-Ursanne et Courgenay, rendant grincheux quelques voyageurs et Robert Voélin, qui n'était pourtant pas dans le train. Notre ami éprouva néanmoins assez de mécontentement pour en tirer une chanson satirique. Avant de faire plus ample connaissance avec ce morceau d'« humour ajoulot », comme il l'a intitulé, résumons brièvement les causes de cet accident.

En 1873, lors de la construction de ce tunnel, un puits avait été foré au lieu dit « Le Pichoux ». Profond de 125 mètres, il avait pour but de permettre d'attaquer le tunnel de La Croix sur deux fronts supplémentaires et d'assurer l'aération des galeries d'avancement. A la fin des travaux, le puits avait été rempli de matériaux excavés et murés. A proximité coulait un petit ruisseau, le Pichoux. Comme l'écrivit Henri Liechti, « des conditions idéales d'éboulement étaient ainsi créées : d'une part, l'eau

pouvait pénétrer à profusion dans le puits, d'autre part, ce dernier était rempli d'une masse essentiellement propre à être délayée et liquéfiée. Il n'existe guère qu'un sujet d'étonnement, c'est que l'éboulement n'ait pas eu lieu beaucoup plus tôt. Le revêtement du tunnel a

supporté pendant longtemps une pression très élevée... et l'inévitable s'est finalement produit. »

Cet accident inspira donc à Robert Voélin une chanson satirique, dont voici les paroles patoises et la traduction française.



*L'appariteur et barde ajoulot Robert Voélin.*



*ms*  
 Voi - ci l'ich - toire que ça pès - saie  
 Pré di pay - is de Cord - ge - nay Emmé ci  
 Tun - nel de lai Crou que nos moïn - naie ch'les bords di  
 Doubs. Fouêche que nos ai - vins l'ha - bi - tude  
 Ai - vos l'train d'pes - saie dain ci tube Nos n'ai - vins  
 djmaie pen - sais ma foi c'qua ai - ri - vaie due - moïnne a  
*a tempo*  
 soi: Nos ai - vins in tun - nel Ai  
 l'a tchoi en can - nel Ai l'a chi ef - fon -  
 draie qu'm n'se rait pu pès - saie pô ai - lais  
 ai d'le - mont de l'atre sen di Lo - mon.

Tchou l'effondrement di tunnel de Lai Croux  
 Humour «ajoulot»  
 Paroles et musique de Robert Voélin

1.

Voici l'hicthoire que ç'â pèssè  
 Prés di pays de Cordgenae  
 Emmé ci tunnel de Lai Croux  
 Que nôs moïnnaît ch'les bords di Doubs,  
 Fouêche que nôs aivins l'habitude<sup>1</sup>  
 Aivô l'train d'pèssaie dains ci tube<sup>2</sup>  
 Nôs n'airins djmaîs pensè ma foi  
 Ç' qu'ât airrivè dûemoïnne â soi.

Voici l'histoire qui s'est passée  
 Près du pays de Courgenay,  
 Au milieu de ce tunnel de La Croix  
 Qui nous menait sur les bords du Doubs,  
 A force que nous avions l'habitude  
 Avec le train, de passer dans ce tube,  
 Nous n'aurions jamais pensé, ma foi,  
 Ce qui est arrivé dimanche soir.

<sup>1</sup> On dit « aivé jîe » en patois.

<sup>2</sup> Un mot français est utilisé pour rimer avec « tube », car le terme tunnel n'existe pas en patois.



Refrain

Nôs aivîns in tunnel,  
El ât tchoi en cannel<sup>3</sup>  
El ât chî effondrè  
Qu'an n'sairait pu péssaie  
Po allaie ai D'lémont  
De l'âtre sen di Lomont.

Refrain

Nous avons un tunnel,  
Il est tombé en « cannel »,  
Il est si effondré  
Qu'on ne saurait plus passer  
Pour aller à Delémont  
De l'autre côté du Lomont.

2.

Nôs ingénieurs aivînt bîn vu  
Que ci tunnel était fendu,  
Mains â yûe d'pâre les précautions  
Po n'pe aivoi d'compycations,  
Es léchennent tôt bîn boinnement  
Les trains circulaie tranquillement,  
Dâ qu'è aivaît in gros dondgie  
Ç'tu des nûef était ainnoncîe.

Nos ingénieurs avaient bien vu  
Que ce tunnel était fendu,  
Mais, au lieu de prendre des précautions,  
Pour ne pas avoir de complications,  
Ils laissèrent tout bien bonnement  
Les trains circuler tranquillement,  
Bien qu'il y avait un grand danger,  
Celui des neuf (heures) était annoncé.

3.

Saint Ochanne qu'ravoétaît çoli  
Di còp en feut tot écâmi:  
È diés: « Ç'ât dînche qu'èl en tniant câs  
De ces bons bogres d'Aidjolats? »  
E faisé signe en dous bons lurons  
De n'pus léchie péssaie d'wagons.  
Et voili cment feut râtaie  
Lo train qu'allaie contre Cordgenaie.

Saint Ursanne qui regardait ça,  
Du coup fut tout ébahi:  
Il dit: « C'est ainsi qu'ils en font cas  
De ces bons bougres d'Ajoulots? »  
Il fit signe à deux bons lurons  
De ne plus laisser passer de wagons.  
Et voilà comment fut arrêté  
Le train qui allait contre Courgenay.

4.

Les directeurs de nôs tchmîns d'fie  
Trop taîd des oûedres aivîns bayies  
Po faire péssaie d'vaînt ci malheur  
Enne ou doues machines à vapeur.  
Po qu'an poyeuçe allaie promenaie  
Dâ Boncoé djuqu'ai Cordgenaie.  
Les premies djoués ç' feut l'poûere Bonfô  
Que f'sé lo trafic tot d'in còp.

Les directeurs de nos chemins de fer  
Trop tard des ordres avaient donnés  
Pour faire passer, avant ce malheur,  
Une ou deux machines à vapeur.  
Pour qu'on puisse aller promener  
De Boncourt jusqu'à Courgenay,  
Les premiers jours, ce fut le pauvre Bonfol<sup>4</sup>  
Qui faisait le trafic tout d'un coup.

5.

Aiprés aivoi bramant musaie,  
Poi les Raindgies è f'sennent péssaie  
Enne belle petéte locomotive  
Qu'ât quasi aivu en dérive;  
Lai Sentinelle feut tot traibi  
De vouê ci moubye péssaie poi li.  
È s'dié: « I craît bîn qu'è vniant fòs,  
Voili lo train qu'pése ai Cornô! »

Après avoir beaucoup réfléchi,  
Par les Rangiers, ils firent passer  
Une belle petite locomotive  
Qui est presque allée à la dérive;  
La Sentinelle fut tout épouvantée  
De voir ce meuble passer par là.  
Elle se dit: « Je crois bien qu'ils deviennent fous,  
Voilà le train qui passe à Cornol! »

6.

Tos les dgens ravoétînt tiaimus  
C'te bête allaie contre Porreintru,  
Airrivaie dains notr' capitale  
Fesé son entrèe triomphale.  
Mai tchainson vòs dit: « Mes aimis,  
Tiaînd qu'an ont l'airdgent di pays,  
Dâ qu'an ont fait ènne grosse crevèe  
C'ât bîn aîjie d'lai réparaie! »

Tous les gens regardaient muets  
Cette bête aller contre Porrentruy,  
Arriver dans notre capitale,  
Faire son entrée triomphale.  
Ma chanson vous dit: « Mes amis,  
Quand on a l'argent du pays,  
Même si on a fait une grosse crevée,  
C'est bien facile de la réparer! »

<sup>3</sup> «Èl ât tchoi» est la forme patoise habituelle; le terme « cannel » vient de « canaie », mourir, qui a donné l'expression populaire « tomber en cannelle », c'est-à-dire se déglinguer, se disloquer.

<sup>4</sup> Le train Porrentruy - Bonfol, la « poussette ».



*Ai foueche d'aivoi bin fregoüennè  
Poi tchu, poi d' dôs et peus pompè,  
Els aint poyu r'pachie ci p'tchu  
Près di velaidge de Cotmatru,  
Chi bin que lai circulation  
Feut rétabli po lai moûechon.  
Mitnaint, tiaind vôs parèz lo train  
Vôs tchaintrèz ci nové refrain :*

## Refrain

*Nôs r'ains nôte tunnel,  
E n'ât pu en cannel,  
E n'ât pu effondrè  
Mitnaint qu'an y peut r'péssaie  
Po allaie ai D'lémont  
De l'âtre sen di Lomont.*

A force d'avoir bien remué  
Par-dessus, par-dessous et puis pompé,  
Ils ont pu repercer ce pertuis  
Près du village de Courtemautruy,  
Si bien que la circulation  
Fut rétablie pour la moisson.  
Maintenant, quand vous prendrez le train  
Vous chanterez ce nouveau refrain :

Nous r'avons notre tunnel,  
Il n'est plus en « cannel »,  
Il n'est plus effondré  
Maintenant qu'on y peut repasser  
Pour aller à Delémont  
De l'autre côté du Lomont.

A part l'édition sur feuillet, signalons celle figurant dans « Les Intérêts du Jura » de novembre 1943, sous le titre « L'effondrement du tunnel de lai Croux », avec une traduction française des couplets originaux. Puis, en 1977, elle fut partiellement rééditée dans « Une centenaire : La ligne CFF Delémont - Delle ». La publication de cette chanson dans le bulletin de l'ADIJ est due à l'intervention de M. Mamie, inspecteur scolaire, qui fut, semble-t-il, l'auteur de la traduction française. Pour avoir cette œuvre satirique, il donna 20 francs à M. Voélin.

Dans les éditions de 1943 et 1977, le début du troisième couplet est traduit d'une manière inadéquate : « Saint Ursanne que cela regardait, Du coup en fut tout étonné. » Ce n'est pas le sens voulu par l'auteur ; Robert Voélin avait à l'idée de dire ceci : « Saint Ursanne qui regardait ça, Du coup fut tout ébahi », si le terme patois *écâmi* peut être ainsi traduit, son sens étant encore plus fort qu'« étonné » ou « ébahi », une certaine indignation s'ajoutant à l'étonnement. La comparaison entre les critiques satiriques de Robert Voélin et les informations historiques fournies par différents auteurs dans les « Intérêts du Jura » de novembre 1943 est intéressante.

Dans le couplet n° 2, les ingénieurs CFF sont accusés de

n'avoir pas pris toutes les précautions nécessaires, d'avoir quasiment fait preuve de légèreté en laissant circuler les trains dans un tunnel fissuré. Cette accusation (de même que les autres) n'a fait l'objet d'aucune mise au point connue de la part des responsables des CFF, et Robert Voélin n'a pas été remis en place par eux. Dans « Les Intérêts du Jura » de novembre 1943, on trouve des éléments de réponse sous la signature de Théodore de Weck. Examinons quelques faits précis.

L'effondrement du tunnel de « La Croix » se produisit donc le 7 février 1943. Cet accident ne survint pas subitement. « En effet, en décembre déjà, un jet de boue sort subitement des assainissements du piédroit de droite et inonde la voie jusqu'au-dessus des rails ; il tarit peu après, puis recommence, mais faiblement, simple suintement de boue, comme on en voit depuis toujours dans d'autres tunnels du Jura. Donc rien de très anormal, surtout qu'au-dessous de ces venues de boue une source jaillissait. Elle avait été captée en 1910. » On ne s'inquiéta point jusqu'en janvier 1943. « Fin janvier, l'eau sort plus sale et plus volumineuse et commence à suinter un peu partout : toute la voûte est humide ; la source tarit. » Le problème devint sérieux au début février, car des craquelu-

res apparurent aux naissances de la voûte, et l'ingénieur en chef de la division des travaux à Lausanne fut alerté. Une visite des lieux fut fixée au... lundi 8 février. Néanmoins, au début du mois de février 1943, bien que la voûte du tunnel ne bougeât pas « une garde fut posée en permanence, reliée par téléphone aux gares voisines et à la section ».

Dans le troisième couplet, Robert Voélin fait intervenir saint Ursanne afin d'exprimer l'indignation que l'auteur ressentit en apprenant que plusieurs amis et parents avaient risqué d'être écrasés par la montagne lorsque le tunnel s'écroula. Faisant allusion aux ingénieurs CFF, le saint s'exclame : « C'est ainsi qu'ils font cas de ces bons bougres d'*Aidjolats* ? » ; avait-on réellement mis la vie des voyageurs en danger ? Je répondrai à cette question en citant une fois encore Th. de Weck : « Le dimanche soir 7 février, vers 17 heures, voyant des parties de moëllons tomber sur la voie, la garde alarme la section ; celle-ci mobilise les hommes de l'équipe, constate l'inquiétant état de la voûte, ordonne aux trains de passer au ralenti, et, vers le soir, la situation empirant, donne l'alarme générale. » Cette décision de laisser « passer au ralenti » des trains est à l'origine de la chanson car, sans elle, jamais la colère et l'indi-



gnation de Robert Voélin n'aurait jailli de son âme et incité ce paysan-appariteur à écrire un morceau d'« humour ajoulot ». Les « deux bons lurons » (qui firent arrêter le train de 20 heures) virent « subitement les joints de maçonnerie s'ouvrir » et non seulement firent stopper le convoi, mais ils le firent reculer. A peine la manœuvre était-elle commencée que, d'un coup, la voûte tomba, arrachant la ligne électrique et coupant le courant nécessaire pour faire marcher le train. Il fallut donc évacuer les wagons et aider les voyageurs à gagner Saint-Ursanne à pied. Passons sur les retards et les difficultés d'organiser le transport des personnes en ce dimanche soir hivernal, le froid, le brouillard et la glace unissant leurs forces pour compliquer la tâche des responsables.

Dans le quatrième couplet, Robert Voélin reproche aux « directeurs de nos chemins de fer » de ne pas avoir pris la précaution de faire passer une ou deux locomotives à vapeur en Ajoie avant l'effondrement du tunnel. Rien de plus vrai, et ce ne fut pas une partie de plaisir que de transporter une « belle pétete locomotive » par Les Rangiers et Cornol. Des photos publiées dans le bulletin de l'ADIJ permettent de se faire une idée des problèmes rencontrés par les responsables des CFF pour briser l'isolement de l'Ajoie en cet hiver de guerre, alors que les relations internationales étaient difficiles. Ces efforts ne permirent pas de résoudre instantanément tous les problèmes, et les *Aidjolats* se sentirent coupés du reste de la mère patrie en ces heures tragiques où la guerre était aux frontières. Il faut avoir à l'esprit ces conditions très particulières pour saisir les motivations qui incitèrent Robert Voélin à écrire sa chanson.

En trois lignes, l'auteur résume les travaux effectués pour reconstruire le tunnel effondré. L'eau formait un

étang du côté de Courgenay, une énorme masse de marne et de terre obstruant la galerie sur une quarantaine de mètres, et il n'était pas possible d'utiliser des machines à moteur à explosion, les gaz d'échappement incommodant les ouvriers. Restait encore le colmatage du puits dit « Le Pichoux », par où étaient arrivés tant d'ennuis. Le 15 juillet, les trains purent à nouveau passer. Les travaux à l'intérieur du tunnel prirent fin le 11 septembre 1943.

#### La voix de tous

Cet accident toucha de nombreux habitants d'Ajoie et d'ailleurs, mais un seul individu manifesta ses sentiments par une chanson satirique. Savoir pourquoi Robert Voélin écrivit cette chanson fut la partie la plus délicate de mon enquête, le temps étant une gomme très efficace, même chez un homme doué d'une mémoire peu commune.

Avec *Tchu l'effondrement di tunnel de Lai Croux*, Robert Voélin voulut manifester son irritation et son mécontentement à l'égard des responsables des CFF. Interrogé sur les raisons profondes de son action créatrice, il m'a dit « qu'il était alors très fâché ». Sa colère était née à l'idée que bien des amis et des membres de sa parenté avaient frôlé la mort par suite d'un manque de précaution de la part des ingénieurs CFF qui, nous l'avons vu, n'eurent pas le temps de faire l'inspection approfondie prévue.

Robert Voélin ne fut pas le seul *Aidjolat* concerné par cet accident, et même si ce pacifique appariteur « était très fâché », cela ne suffit pas pour écrire une chanson satirique. Cet homme a de l'humour, aime la satire, apprécie les bons mots et les histoires drôles, ne néglige pas de rire des petits travers de l'existence, d'où sa décision de mettre en chanson l'effondrement du tunnel de la Croix... « pour s'amuser un

peu ». Tâche malaisée pour un paysan qui n'a point fait d'études musicales ! « Pendant le reste de l'hiver 1943, m'a-t-il dit, j'ai confectionné cette chanson le mieux que j'ai pu ; je l'ai burinée. » Avec le recul des années, il tient à souligner ceci : « Nous étions à l'époque de la guerre, tout était désorganisé » ; d'où cet autre grief : *Mes aimis, t'aiind qu'an ont l'air d'gent di pays, dâ qu'an ont fait ènne grosse crevèe, ç'ât bin aïjie d'lai réparaie !* (couplet 6). En effet, en ce temps de guerre, bien des gens éprouvaient de grandes difficultés « à nouer les deux bouts », et il fallait économiser à outrance pour survivre. Robert Voélin n'était pas riche et il estimait que si les responsables des CFF avaient pris quelques précautions, bien de l'argent aurait été économisé. Par exemple : le transport de la locomotive à vapeur par Les Rangiers ! L'humoriste pouvait-il penser, durant cet hiver 1943, que « loin de provoquer une diminution du trafic, l'attrait des routes suivies par les automobiles le stimula, ce qui n'alla pas sans créer quelques difficultés les dimanches en particulier, en raison des moyens de transport limités » ? Charles Michaud, qui s'exprime ainsi dans le bulletin de l'ADIJ déjà cité, donne de nombreux chiffres pour illustrer ce fait. En voici deux : en février, 20 108 voyageurs ; en mai, 48 466... Et cet auteur de conclure : « On peut dire que nombreuses furent les personnes qui ont tenu à profiter du service des autocars pour revoir une belle contrée qu'elles ont appris à connaître lors des mobilisations de 1914-1918. »

Robert Voélin, aurait-il donc été le seul mécontent ? Non, mais le malheur des uns peut faire le bonheur des autres, c'est bien connu. Le fait que *Tchu l'effondrement di tunnel de lai Croux* ait été publié dans l'« Almanach catholique du Jura » et « Les Intérêts du Jura » de la fin 1943 prouve que



cette chanson était alors connue et appréciée. Quand donc eut lieu la première audition publique ? En été de cette année-là, lors d'un festival de la « Fédération des fanfares démocratiques d'Ajoie ». En juillet, malgré la guerre, une grande manifestation musicale fut organisée à Alle. Comme membre de la fanfare locale « L'Ancienne », Robert Voélin eut l'occasion d'amuser la compagnie et il chanta sa nouvelle chanson. Son interprétation fut

« suivie d'un tonnerre d'applaudissements ». Au cours du même été, avec la société de chant « Sainte-Cécile » d'Alle, il alla chanter la messe à Undervelier. Après l'office, les chanteurs *aidjolats* furent invités à l'auberge pour boire l'apéritif. Ses amis le prièrent alors de chanter sa chanson et elle connut un succès si considérable qu'« elle ramena une quantité de litres épouvantable » au chansonnier et à ses amis, qui « furent abreuvés comme des

poissons »... De succès en succès, cette chanson finit par conquérir une grande popularité et, aujourd'hui encore, on la demande à Robert Voélin lorsqu'il participe à une soirée ou une fête. Toujours, il se fait un plaisir de satisfaire les amateurs d'« humour ajoulot ».

**Gilbert Lovis**

(Extrait d'un tiré à part de la revue de la Société suisse des traditions populaires « Archives ».)